

LE DEVENIR DES ÉGLISES

Les collectivités face aux défis de mutation du patrimoine religieux



2017

Coopération France-Québec

RAPPORT DE MISSION DU QUÉBEC EN FRANCE

DU 7 AU 10 NOVEMBRE 2017

PRÉPARÉ PAR ANDRÉANNE JALBERT-LARAMÉE ET JOHANNE PICARD,
EN COLLABORATION AVEC CLAUDE LEPAGE, CAROLINE TANGUAY ET
JOCELYN GROULX

LE DEVENIR DES ÉGLISES

Les collectivités face aux défis de mutation du patrimoine religieux

COOPÉRATION FRANCE-QUÉBEC

Table des matières

MISE EN CONTEXTE	2
Résumé de la mission	2
Objectifs de mi-mandat	3
ACTIVITÉS	4
Jour 1 : Le mardi 7 novembre 2017	4
Rencontre au Conseil Départemental 54	4
Conférence et échanges à l'École Nationale Supérieure de l'Architecture.....	6
Jour 2 : Le mercredi 8 novembre 2017	7
Rencontre à l'Hôtel de Ville de Baccarat	7
Visite de l'église Saint-Joseph	8
Visite de l'église Saint-Remy	9
Visite de l'ancienne chapelle Sainte-Odile	10
Visite de l'Espace Europe à Laxou	11
Jour 3 : Le jeudi 9 novembre 2017	12
Visite de l'église Saint-Étienne et du village de Flirey	12
Consultation publique à Arnville	13
Visite de l'église Saint-Étienne	13
Jour 4 : Le vendredi 10 novembre 2017	15
Visite de l'ancienne église Notre-Dame transformée en bibliothèque	15
Rencontre au Conseil Départemental	16
Visite de l'église Saint-François-d'Assise (fermée) et du quartier de Brichambeau.....	17
REVUE DE PRESSE	18

MISE EN CONTEXTE

Du 7 au 10 novembre 2017, le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ), dont la mission est de soutenir et de promouvoir la conservation et la mise en valeur du patrimoine religieux québécois, a participé à une mission en France, plus précisément avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Meurthe-et-Moselle (CAUE 54), une association départementale qui conseille, informe et sensibilise les particuliers et les collectivités de ce département situé au centre de la région de la Lorraine. La MRC de Bellechasse faisait aussi partie de la délégation québécoise.

Ce rapport de mission témoigne des activités réalisées dans le cadre de ces quatre jours d'échanges. Il s'agit de la première partie du projet de coopération intitulé « Le devenir des églises – Les collectivités face aux défis de mutation du patrimoine religieux », qui vise à ce que les deux organisations mettent en commun leurs expériences et explorent des approches liées à la prise en charge des églises en mutation et à la reconversion des édifices religieux à d'autres fonctions.

Le Québec accueillera une délégation française du 9 au 13 avril 2018. Ce sera entre autres dans Bellechasse qu'elle sera reçue. En effet, dans le cadre de la coopération avec la France, le territoire de cette MRC servira en quelque sorte de territoire-pilote pour le dégagement de stratégies d'interventions régionales, à élaborer en concertation avec le milieu. Enfin, la coopération culminera à l'automne 2018 avec la tenue d'un colloque, en France.

Ce programme est rendu possible grâce au ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec dans le cadre du Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée.

Résumé de la mission

La délégation québécoise a été appelée, à travers des présentations et visites guidées, à constater en premier lieu des différences quant aux régimes de propriété des églises françaises, généralement de propriété communale et le cadre législatif français, particulièrement la loi de 1905 concernant la séparation de l'Église et de l'État qui affecte le parc immobilier en question. Le phénomène de mutation des églises en France étant encore à un stade préliminaire, l'expérience québécoise a permis d'inspirer de nouvelles façons de faire quant à la réutilisation des bâtiments du patrimoine religieux. Cet échange permettra aux deux organisations de mettre en commun leurs expériences et d'explorer des approches liées à la prise en charge des églises en mutation et dans la reconversion des édifices religieux à d'autres fonctions.

La délégation québécoise était composée de 5 membres :

- Jocelyn Groulx, directeur, CPRQ
- Caroline Tanguay, vice-présidente, CPRQ
- Johanne Picard, chargée de projet, CPRQ
- Andréanne Jalbert-Laramée, conseillère en patrimoine culturel, CPRQ
- Claude Lepage, agent de développement culturel, MRC de Bellechasse

Objectifs de mi-mandat

- Établir un cadre privilégié d'échanges d'expérience sur les approches liées à la prise en charge des églises en mutation en général et dans la conversion des édifices à d'autres fonctions en particulier.
- Analyser les contextes, les forces et les faiblesses des outils actuels et les pistes d'interventions en vigueur sur des territoires particulièrement concernés par le phénomène des églises en mutation.
- Définir, appliquer et évaluer une stratégie d'intervention territoriale modèle et les outils nécessaires à sa réalisation dans une perspective de développement sur d'autres territoires au-delà du partenariat.

ACTIVITÉS

Jour 1 : Le mardi 7 novembre 2017

Rencontre au Conseil Départemental 54

Ville de Nancy

Objectif :

Rencontrer les acteurs affiliés à la conservation du patrimoine religieux français.

Résumé :

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Meurthe-et-Moselle (CAUE 54) a convié différents acteurs afin que chacun puisse présenter leur organisation et leurs enjeux quant à la sauvegarde du patrimoine religieux. L'activité s'est conclue par une présentation de la délégation sur les actions du Conseil du patrimoine religieux du Québec, le contexte québécois, le diocèse de Montréal et la MRC de Bellechasse et des exemples de réutilisation de bâtiments du patrimoine religieux au Québec.



De gauche à droite : Caroline Tanguay, Jocelyn Groulx, Andréanne Jalbert-Laramée, Claude Lepage et Johanne Picard.

Les présentations :

- **CAUE 54**
Enjeux de la coopération – Intérêts et besoins des partenaires
Par Francine Aubry-Begin, directrice du CAUE 54
- **Association des Maires de Meurthe-et-Moselle**
Les élus de Meurthe-et-Moselle et la gestion des bâtiments culturels
Par Rose-Marie Falque, présidente
- **Conservatoire Régional des Monuments Historiques et Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine**
Législation et protection des Monuments Historiques en Meurthe-et-Moselle
Par Marie Gloc, conservatrice et Gaëlle Perraudin, chef de service – architecte des bâtiments de France
- **Service régional de l'Inventaire**
Présentation de l'organisation de la chaîne patrimoine et de l'outil de connaissance de l'Inventaire
Par Mireille-Bénédicte Bouvet, conservateur en chef du patrimoine – responsable de l'IGPC-Lorraine
- **Commission Diocésaine d'Art Sacré**
Positionnement du Diocèse
Par Christian François, responsable diocésain
- **Délégation québécoise**
Le contexte québécois
Par Jocelyn Groulx, directeur du Conseil du patrimoine religieux du Québec, Caroline Tanguay, Adjointe aux Vicaires Généraux pour les questions relatives à l'art sacré et au patrimoine religieux à l'Archidiocèse de l'Église catholique à Montréal et Vice-présidente du Conseil du patrimoine religieux du Québec et Claude Lepage, agent culturel de la MRC de Bellechasse



Table ronde réunissant l'ensemble des intervenants de la journée

Conférence et échanges à l'École Nationale Supérieure de l'Architecture

Ville de Nancy

Objectif :

Présenter un inventaire des édifices religieux en Lorraine construits dans la seconde moitié du XX^e siècle.

Résumé :

Consciente du manque de connaissance et de valorisation des églises construites entre 1945 et 1975 en Meurthe-et-Moselle, Mme Lucile Pierron, architecte et chercheur au Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine (LHAC), a entamé une vaste action d'identification. Cet outil de diagnostic patrimonial a, par la suite, été la prémisse pour les étudiants de l'École nationale supérieure de l'Architecture de Nancy de réaliser des travaux de recherche visant à réfléchir aux potentiels de ces édifices. Cette soirée fut l'occasion pour ces étudiants de présenter le résultat de leur travail. Une période d'échanges a été organisée avec les enseignants, les chercheurs du LHAC et les étudiants permettant aux divers acteurs présents de dialoguer sur les perspectives d'avenir de ces lieux de culte.



Photo : Conférence de madame Lucile Pierron, architecte et chercheur au LHAC, suivi de la présentation du travail des étudiants et échanges.

Jour 2 : Le mercredi 8 novembre 2017

Rencontre à l'Hôtel de Ville de Baccarat

Ville de Baccarat

Objectif :

Présentation de l'état de la situation et des préoccupations relatives à la sauvegarde du patrimoine religieux dans la ville de Baccarat.

Résumé :

La délégation québécoise a rencontré M. Christian Gex, maire de Baccarat et Mme Sabine Tiha, conseillère déléguée aux projets et développement en urbanisme. Cette rencontre était l'occasion de partager à la délégation, la réflexion de la commune quant à une possibilité de développer une approche sociale et touristique avec le patrimoine religieux de Baccarat. Il a notamment été question de la création d'un circuit touristique des différentes églises dans la région, surnommée la vallée du cristal. Les discussions ont aussi révélé la perception du bâtiment qu'est l'église comme un tout sacré dont le réemploi et même l'utilisation par d'autres groupes ne font pas l'unanimité actuellement.



Photos : En haut, au centre, monsieur Christian Gex et Mme Sabine Tiha.
En bas, vues intérieure et extérieure, Hôtel de Ville de Baccarat.

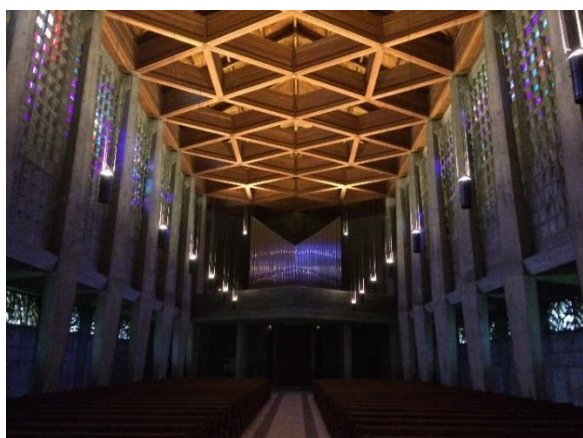
Visite de l'église Saint-Joseph

Une visite de l'église Saint-Joseph de Badménil, construite entre 1874 et 1882, a permis de constater les nombreux défis quant à la sauvegarde du patrimoine religieux. Cette église, qui célèbre une messe une fois l'an et qui n'est pas chauffée durant la saison hivernale, est un exemple type de la situation auxquelles sont confrontées les communes en Meurthe-et-Moselle.



Visite de l'église Saint-Remy

L'église Saint-Remy a été construite de 1953 à 1957 sur l'emplacement de l'ancienne église détruite lors des bombardements aériens, en 1944. D'une architecture moderne exceptionnelle, elle offre un potentiel d'usage multifonctionnel, incluant le culte, très intéressant avec son emplacement stratégique au cœur de Baccarat et sa crypte pouvant accueillir près de 420 personnes. De plus, un grand potentiel touristique caractérise le lieu en raison de la présence magistrale des vitraux, une œuvre complexe et complète de cristal à laquelle les ingénieurs et les techniciens de la cristallerie de Baccarat ont pris part. À ce chapitre, l'église est certainement un incontournable dans le monde et attire déjà de nombreux visiteurs annuellement. Un volet interprétation pourrait accompagner les visites, tant sur le plan de la fabrication technique que sur le riche programme iconographique des vitraux de cristal, ainsi qu'un partenariat avec la cristallerie de Baccarat.



Visite de l'ancienne chapelle Sainte-Odile

Commune de Blainville-sur-l'Eau

Objectif :

Découvrir un exemple de mutation d'église en habitation privée.

Résumé :

M. Luc Bonaccini, architecte-conseiller au CAUE 54, a présenté l'étude de cas de l'ancienne chapelle Sainte-Odile, à Blainville-sur-l'Eau. Cette chapelle, construite entre 1961 et 1963 et donc après la loi de séparation de l'Église et de l'État (1905), était la propriété du diocèse de Nancy-Toul. Désaffectée en 1992 puis vendue en 2011 à un propriétaire privé, elle est devenue une habitation. La visite extérieure de l'ancienne chapelle a permis de constater les interventions légères visant à la requalification du lieu. En effet, l'acte de vente précisait que l'acquéreur devait conserver le volume général et les façades latérales, notamment les verrières.



Photos : Façade avant, dont le volume intérieur a été transformé en jardin d'hiver.



À gauche, détail d'une façade latérale.

À droite, façade arrière, dont le volume a été transformé en habitation.

Visite de l'Espace Europe à Laxou

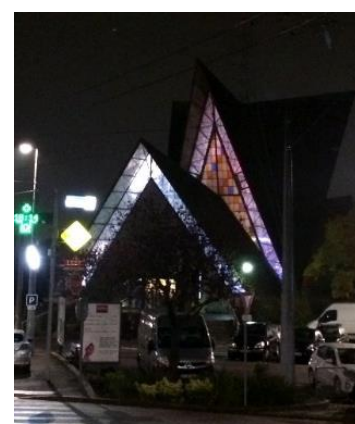
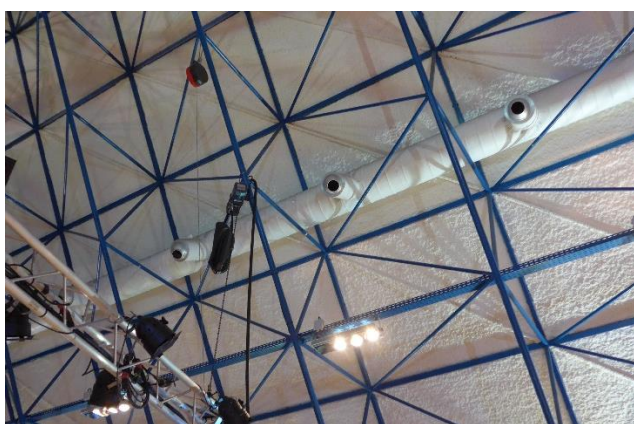
Commune de Laxou

Objectif :

Identifier les potentiels et défis de conversions des églises modernes et les enjeux liés à l'isolation.

Résumé :

La mairesse de la commune de Laxou, Mme Laurence Wieser, en compagnie de M. Pierre Baumann, président de la CAUE 54, ont présenté le cas de l'Espace Europe. Achetée par la municipalité et requalifiée au début des années 2000, l'ancienne église Saint-Paul est l'une des premières églises converties dans la Meurthe-et-Moselle. Les travaux ont permis d'aménager l'espace intérieur de l'église en salle de spectacle. Toutefois, les interventions effectuées visant une meilleure performance thermique n'ont pas eu les effets souhaités. En effet, la charpente métallique ne permettait pas un usage cultuel en hiver et le nouvel isolant thermique et acoustique en fibre à base de copeaux en papier mâché ne permet toujours pas de rendre accessible la salle de spectacle durant la saison hivernale.



Jour 3 : Le jeudi 9 novembre 2017

Visite de l'église Saint-Étienne et du village de Flirey

Commune de Flirey

Objectif :

Comprendre le contexte de la Première reconstruction et des villages détruits lors de la Première Guerre mondiale.

Résumé :

À travers une présentation par Alexandra Schliklin, architecte et chercheuse au LHAC, la délégation québécoise a pu découvrir les aménagements de la commune de Flirey lors des chantiers de la Première reconstruction, réalisés selon des principes d'hygiénisme et de réactualisation des formes vernaculaires lorraines. Au sein de cette reconstruction, on remarque une rationalisation des trames de rues et de l'architecture d'origine, tout en modifiant l'organisation spatiale du village.

Une visite de l'église Saint-Étienne, du village reconstruit, ainsi que des vestiges de l'ancien village ont été l'opportunité de découvrir les techniques de construction innovante pour l'époque, soit l'utilisation du béton et de l'acier, tout en respectant un vocabulaire architectural traditionnel.



Consultation publique à Arnaville

Commune d'Arnaville

Objectif :

Découvrir les enjeux du devenir des églises dans le territoire de la communauté de communes de Mad et Moselle

Résumé :

Dans le cadre de l'Agenda 21, une formalisation des institutions sur leur engagement pour un développement durable de leur territoire et de leurs activités, une réflexion a été amorcée sur le devenir des églises du territoire de la communauté de commune Mad et Moselle. Mme Muriel Manciaux, vice-présidente en charge de la culture et M. René Cailloux, maire d'Arnaville, ont ainsi engagé une chargée de mission Mémoire, patrimoine et culture, Mme Alizée Battaglia. Dans un premier temps, des données sur les 49 communes rattachées à la Communauté de Communes de Mad et Moselle ont été centralisées, permettant ainsi d'inventorier les églises dans le territoire ciblé. Mme Alexandra Schliklin, architecte et chercheuse au LHAC entamera la prochaine phase de l'inventaire, soit l'étude diagnostique de l'état des églises. Il s'agira donc d'identifier leur usage actuel, mais aussi les opportunités d'aménagement et de conversion.

Visite de l'église Saint-Étienne

En préparation de la consultation citoyenne, la délégation québécoise, en compagnie de M. René Cailloux, maire d'Arnaville, a pu visiter l'église Saint-Étienne, construite au XVIII^e siècle et qui comporte un aître, un passable libre devant l'édifice, fermée depuis 1999 pour des raisons de sécurité. Nous avons par ailleurs été informé que la chapelle Notre-Dame-du-Mont-Carmel servait actuellement pour le culte mais qu'il était difficile d'en assurer l'entretien et la pérennité.

En soirée, une consultation publique s'est tenue afin de connaître les idées, souhaits et inquiétudes sur une éventuelle mixité d'usage—voire la démolition— de ces deux lieux de culte à Arnaville. La délégation québécoise a participé activement à cette consultation citoyenne, entre autres en présentant le contexte québécois et en prenant part aux échanges entre citoyens. La soirée de consultation était animée par l'organisme Citoyens & Territoires – Grand Est, qui œuvre à différents types de consultation à caractères social sur le territoire.





Jour 4 : Le vendredi 10 novembre 2017

Visite de l'ancienne église Notre-Dame transformée en bibliothèque

Commune de Behren-lès-Forbach (Moselle)

Objectif :

Découvrir un exemple récent de mutation d'église en bibliothèque dans le département de la Moselle.

Résumé :

C'est en compagnie de l'architecte responsable de la conversion, M. Benjamin Pedeli, ainsi que des employés de la bibliothèque, que la délégation québécoise a pu visiter l'ancienne église Notre-Dame de Behren-lès-Forbach. Construite en 1961, suivant le procédé constructif des églises nomades par l'architecte et ingénieur français Jean Prouvé, cette église avait la particularité d'avoir une charpente métallique autoportante et isolante. Toutefois, en prévision de la transformation en bibliothèque municipale et afin de répondre aux nouvelles exigences énergétiques, une nouvelle isolation thermique a été ajoutée à l'extérieur de la toiture, qui elle-même a été renforcée par des tirants métalliques afin d'être en mesure d'assumer la charge supplémentaire. Une nouvelle travée vitrée au niveau du faîtage ainsi que les bandeaux latéraux agrandis augmentent grandement la luminosité naturelle, une intervention en compatibilité avec l'usage actuel. Depuis son ouverture en 2015, la bibliothèque, a vu son achalandage considérablement augmenter en comparaison à son ancien emplacement, qui était plus exigu.





Rencontre au Conseil Départemental

Afin de clore les quatre journées de la coopération France-Québec, le président du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, M. Mathieu Klein, a accueilli la délégation ainsi que quelques collaborateurs de l'initiative pour une courte rencontre et un dîner (déjeuner).



De Gauche à droite : Chloée Pata, conservatrice départementale du patrimoine, Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, Mathieu Klein, président, Département de Meurthe-et-Moselle, Benjamin Pedeli, architecte, Mireille-Bénédictte Bouvet, conservateur en chef du patrimoine – responsable de l'IGPC-Lorraine, Jocelyn Groulx, directeur du CPRQ, Pierre Baumann, conseiller départemental, président du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Meurthe-et-Moselle, Andréanne Jalbert-Laramée, conseillère en patrimoine culturel au CPRQ, Claude Lepage, agent de développement culturel, MRC de Bellechasse, Maxime Locks, chargé de mission énergie et qualité de la construction chez CAUE 54, Caroline Tanguay, vice-présidente au CPRQ, Johanne Picard, chargée de projet au CPRQ, Philippe Arnould, 1er Vice-président de la Communauté de communes de Seille et Grand Couronné, Francine Aubry-Bégin, directrice du CAUE 54, Virginie Watier, architecte programmatrice conseiller chez CAUE de Meurthe-et-Moselle, Antony Caps, Vice-président, Département de Meurthe-et-Moselle.

Visite de l'église Saint-François-d'Assise (fermée) et du quartier de Brichambeau

Commune de Vandoeuvre-lès-Nancy

Objectif :

Réfléchir au potentiel de mutation d'une église à la recherche d'une nouvelle vocation dans un quartier populaire.

Résumé :

La délégation québécoise a eu la chance de visiter l'église Saint-François-d'Assise en compagnie de M. Claude Schrepfer, architecte qui a collaboré sous la direction d'Henri Prouvé à la conception de l'église, Mme Françoise Malaprade, artiste ayant conçu les bas-reliefs muraux extérieurs, ainsi que Mme Lucile Pierron, architecte au LHAC.

Le programme architectural du bâtiment se positionne à son époque et dans sa volonté de s'intégrer dans la vie de quartier avec une église, des salles de catéchisme, une sacristie, une chapelle de semaine et une salle de cinéma. Fermée depuis 2007, elle a fait l'objet d'une controverse lorsqu'un promoteur s'est manifesté afin d'y implanter une chaîne de restauration rapide. Une mobilisation citoyenne et d'experts en patrimoine a mené à son inscription, en 2012, au registre des Monuments Historiques.

Une visite des environs a permis de découvrir le quartier de Brichambeau, un quartier qui s'est développé après la Deuxième Guerre mondiale afin de répondre à l'importante croissance démographique. Le projet, qui prévoyait initialement la construction de 500 logements à loyer modique, comprenait des habitations duplex jumelées ou en bandes. L'architecte-conseiller au CAUE 54, Mme Catherine Ruth, a profité de la visite pour présenter l'accompagnement du CAUE dans les travaux de rénovation aux propriétaires afin de conserver le caractère architectural de ces habitations.



REVUE DE PRESSE

Plusieurs articles ont paru dans les journaux français lors du passage de la délégation québécoise en France. Les voici dans l'ordre chronologique.

MEURTHE-ET-MOSELLE Patrimoine

Comment transformer les lieux de culte désertés ?

Plus de 850 églises et chapelles en Meurthe-et-Moselle dont une grande partie appelée à connaître une évolution, d'un espace partagé jusqu'à... la démolition. Le département et le Québec mènent une réflexion commune.

Il ne faut s'interdire aucune hypothèse », insiste Pierre Baumann, vice-président du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, en liminaire des quatre jours de coopération franco-québécoise sur le thème : « Le devenir des églises : les collectivités face aux défis de mutation du patrimoine religieux ». Jusqu'à vendredi, les délégations de Meurthe-et-Moselle et du Québec échangeront au département et sur le terrain leurs réflexions sur le processus de reconversion et de transformation des lieux de culte. Dans la Belle Province, « selon un inventaire réalisé en 2003, on compte 3.000 églises. Une sur six est appelée à connaître très rapidement une évolution. Cela peut aller d'une fermeture à un espace partagé jusqu'à la démolition », explique Jocelyn Groulx, directeur du Conseil du patrimoine religieux du Québec. En France, avec la sécularisation, le patrimoine religieux doit faire face à ces défis de mutation fonctionnelle et architecturale. En Meurthe-et-Moselle, on compte ainsi « plus de 860 églises et chapelles », indiquent Mireille-Bénédicte Bouvet et Francine Aubry-Begin, respectivement conservateur régional de l'Inventaire de Lorraine et directrice du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environ-



L'église Saint-Martin à Igney, dans le Lunévillois reconstruite après guerre. Photo Alexandre MARCHI

nement (CAUE) de Meurthe-et-Moselle. À les entendre, la proposition d'une rapide mutation de ces bâtiments est encore plus forte dans le département qu'outre-Atlantique. Damien Jacquot, maire de Reillon, une commune de 80 habitants, pose d'ailleurs une question centrale : « Une petite commune comme la nôtre a-t-elle encore les moyens d'avoir une mairie et un bâtiment communal ? » La solution sera sans doute de partager ces espaces. Vice-président de l'association des maires du 54, Claude Colin, le confirme : « Dans un contexte de restriction budgétaire, la priorité dans l'avenir ne sera pas l'église », regrette-t-il avec lucidité.

Il faut donc imaginer des recon-

versions. Du « recyclage », déclare, Pierre Baumann. La formule est choc mais elle témoigne autant d'une réalité que d'une impérieuse nécessité. Des transformations sont possibles. « Des églises sont devenues des maisons d'édition, des espaces de travail », lance une participante. Voire même un skatepark. La destruction est tout aussi une piste. Ce n'est pas un fait nouveau. « Durant la Révolution française, il y a eu beaucoup de démolitions », rappelle Mireille-Bénédicte Bouvet. Aujourd'hui, si on va moins à la messe, les gens les protègent davantage. Une relation avec le sacré à prendre en compte pour réussir la mutation des lieux de culte.

Alexandre POPLAVSKY

MOUSSON ET SA RÉGION

Lundi 6 novembre 2017

MAD ET MOSELLE

Quel avenir pour les églises ?

Dans le cadre du projet de territoire de la communauté de communes Mad et Moselle, les élus ont engagé en 2016 une réflexion, en concertation avec les habitants.

Soucieux de l'avenir des églises, la com'com Mad et Moselle a engagé une réflexion dès juin 2016 sur son territoire. « Le but est de trouver diverses orientations au cas par cas et à l'échelle du territoire, avec un premier diagnostic partagé qui permettrait d'engager des démarches de reconversion, de préservation de ces bâtiments religieux », explique Muriel Manciaux, vice-présidente en charge de ce dossier.

« Un comité de pilotage a été formé au cours des précédents mois avec des maires volontaires pour commencer à réfléchir sur ce sujet, avec le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) et Citoyens et territoires avec lesquels nous avons établi une convention dernièrement pour se charger de l'animation sur notre territoire, le but étant de faire participer la population à cette réflexion », poursuit l'élue.

Ce jeudi 9 novembre, la com'com Mad et Moselle accueillera une délégation québécoise,

composée de cinq personnes issues du Conseil du patrimoine religieux du Québec et un agent de développement culturel à la MRC de Bellechasse au Québec. Ils seront accueillis à Arnaville pour leur présenter la démarche. La parole sera donnée aux élus de cette commune pour parler de leur patrimoine religieux et de ses particularités.

À 18 h au centre culturel, des temps d'échanges sont également prévus, des ateliers animés par Citoyens et territoires ainsi qu'une réunion publique autour du thème : « pour moi, l'église dans un village c'est... » qui consiste à faire participer la population locale.

Les visiteurs feront part de leur expérience puisqu'ils ont déjà entamé une réflexion sur le devenir des églises et pourront ainsi aider à trouver des pistes d'action.



Le comité de pilotage va recevoir une délégation québécoise.

Une coopération franco québécoise

En décembre 2016, le conseil départemental et le CAUE 54 ont répondu à un appel à projet de coopération décentralisée franco québécoise pour 2017 et 2018 sur le thème : le devenir des églises, les collectivités face aux défis de mutation du patrimoine religieux. Ce projet a été retenu en avril 2017 par le comité de sélection du fonds franco québécois de coopération décentralisée qui regroupe le ministère

des affaires étrangères en France, la préfecture de région, les ministères des relations internationales et de la Francophonie du Québec, la délégation du Québec à Paris et le consulat général de France à Québec. La com'com est partie prenante dans ce projet. Cette coopération permettra d'étudier et envisager les modalités d'intervention et de transformation des églises tant au Québec qu'en France.

BACCARAT

Valorisation des lieux de culte

La municipalité a accueilli, salle de la République, une délégation québécoise dans le cadre du projet de coopération franco-québécois « Le devenir des églises, les collectivités face aux défis de mutation du patrimoine religieux ».

Maitre d'œuvre de cette coopération -le Conseil départemental (CD)- et maître d'ouvrage -le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)- se sont tournés vers

Pas de temps à perdre



Jocelyn Groulx connaît le chemin sur lequel la France va devoir s'engager.

Baccarat, membre de la coopération décentralisée.

« Un des objectifs de ce travail conjoint est de pouvoir étudier et mettre en commun les meilleures options possibles pour le devenir du patrimoine religieux. Si les propriétaires sont très différents en France et au Québec, sa valorisation est identiquement recherchée », précise Chloé Pata, conservateur départemental. Au Québec, cette valorisation peut être orientée culture (musée, bibliothèque,

spectacle), mais aussi scolaire, ou même plateau sportif pour les bâtiments modernes.

« En France, les bâtiments religieux sont la propriété du diocèse ou des collectivités depuis 1905 », rappelle Virginie Watier, architecte conseiller au CAUE.

Au Québec, le patrimoine reli-

gieux comprend 3.000 bâtiments et sont propriétés des Fabriques, ils appartiennent à des privés à caractère religieux. Contrairement à la France, « il y a peu de bâtiments reconnus remarquables, une centaine, dont les plus anciens datent de 1748 », regrette Jocelyn Groulx, directeur du Conseil du patrimoi-

ne religieux du Québec, même si de son côté, Christian Gex, maire, constate qu'un bâtiment classé génère aussi des contraintes.

La délégation québécoise a bénéficié d'une visite guidée des églises Saint-Remy, puis Saint-Joseph à Badménéil, avant de poursuivre son périple à Blainville-sur-l'Eau.



Claude, Caroline, Johanne, Jocelyn et Andréanne : la délégation québécoise a apprécié son passage par la Cité du cristal.

Jocelyn Groulx remarque que le Québec est un peu plus avancé sur la réflexion relative à la mutation des bâtiments culturels : « Les finances de nos Fabriques nous ont obligées très vite à rechercher de nouvelles options. Commencer maintenant le travail avec les affectataires est le conseil que je me permettrais de donner, en France, car ces projets demandent beaucoup de temps. »

Concernant l'église de Baccarat, ses yeux pétillent en l'évoquant : « Je suis très impressionné par l'église Saint-Remy ! Ses cristaux, sa structure en béton remarquable... Je comprends qu'elle soit classée ! »

14 | PONT-À-MOUSSON ET SA RÉGION

FLIREY

Une délégation québécoise en visite

Dans le cadre du projet « Le devenir des églises », une délégation québécoise, accompagnée du CAUE, de la com'com Mad et Moselle et du Département, a été reçue en mairie ce jeudi matin.

La délégation québécoise, qui séjourne cette semaine dans la région a été reçue en mairie par Patrice Aubriot, 1^{er} adjoint, pour visionner un documentaire sur la reconstruction en Lorraine et plus précisément du village de Flirey, dont l'église.

Alexandra schlicklin, de l'école d'architecture de Nancy, a argumenté la présentation. Après les dégâts de la Grande Guerre, la reconstruction a été organisée très vite, sous l'impulsion du chanoine Thouvenin et grâce notamment aux coopératives mises en place. Elles ont joué un rôle d'intermédiaire entre l'Etat et les particuliers.

L'architecte Emile André, très visionnaire, avait déjà un pied dans le 20^e siècle. Dans un souci d'hygiénisme, il a proposé



Suite à réunion en mairie, la délégation québécoise a visité le village et l'église.

une distinction entre l'habitat des hommes et des animaux. Ce qui a conduit à ce type de construction où les maisons

sont en façade de rues, avec une cour intérieure et des bâtiments agricoles à l'arrière.

Les églises ont été souvent

Québec ou Lorraine, même constat

Cinq personnes du Conseil patrimoine du Québec participent à cette rencontre pour partager les informations sur le devenir des églises. L'une d'elle constate les mêmes préoccupations qu'en France. Le Québec, majoritairement catholique, comptabilise 3.000 églises pour 1.000 municipalités et ressent les mêmes problèmes qu'en France, sur l'utilisation du devenir des églises qui sont de moins en moins fréquentées et manquent également de curés pour officier.

reconstruites sous la même topologie que les anciennes, le même volume, afin de respecter une communauté qui avait été malmenée durant les conflits.

La visite de l'église et du village a complété la réunion en salle.

VIE RELIGIEUSE

Quel avenir pour l'église d'Arnaville ?

Une réunion publique a été organisée afin de réfléchir au devenir des églises du territoire de Mad-et-Moselle.

VU 919 FOIS | LE 15/11/2017 À 09:00 |



Une quarantaine de personnes se sont déplacées pour participer à cette réflexion. Photo RL



Arnaville s'est associée au projet initié par la communauté de communes.

Et pour cause. Sur les deux édifices religieux que compte la localité, un seul est encore en activité. La chapelle a été rénovée du sol au clocher, alors que l'église est fermée depuis 1999, pour des raisons de sécurité.

Le maire, René Cailloux, a dressé un bilan assez alarmiste de l'état intérieur de l'église, évoquant des morceaux de plafond et des moulures qui tombent. « L'église reste un héritage patrimonial. En plus, elle est adossée à l'aître du village. Je ne peux pas imaginer qu'un jour, on en détruit ne serait-ce qu'une partie », s'inquiète-t-il.

Alors, que faire de cet édifice de 450 places, qui compte neuf mètres sous plafond et n'a aujourd'hui plus aucune fonction ?

L'expérience québécoise

Une délégation québécoise de conseillers en patrimoine religieux a pris part au débat. Chez elle, comme en France, les églises se vident de leurs paroissiens et les communes sont confrontées à des bâtiments qui tombent en ruine.

Les Québécois ont voulu rassurer l'assistance, en citant des exemples : il est possible de préserver l'église en lui attribuant une autre fonction (bibliothèque, musée ou une salle de danse). Des idées qui ont suscité beaucoup de réactions sans pour autant convaincre.

Préserver l'édifice

Si, pour certains, l'église est un simple de culte, pour d'autres, elle est aussi le cœur du village, dont les cloches rythment la vie, et un élément du patrimoine à préserver. « J'ai très peur pour mon église. Je ne sais pas ce qu'elle va devenir », confie une habitante.

Pourtant, le constat est là : peu sont ceux qui fréquentent encore les églises. Jean-Marie Amiot, curé modérateur du secteur pastoral du Pays mussipontain, le confirme : « L'Occident vit une mutation colossale. En France, 250 églises ont déjà été vendues. » René Cailloux ajoute : « Avant les offices, ce sont les ouvriers communaux qui nettoient la chapelle, faute de volontaires. Si, demain, nos successeurs ne sont pas d'accord avec ça, la chapelle tombera elle aussi dans l'oubli. »

Alors quel avenir pour l'église d'Arnaville ? Un musée du patrimoine religieux, une cave à vin, une salle des fêtes, un amphithéâtre, un marché couvert, un lieu d'accueil ? De nombreuses idées ont été proposées, mais aucune n'a été retenue. Toutes les personnes présentes s'accordent à dire, toutefois, qu'il faut préserver l'édifice.

Partager   